



# LE 25 JUIN

**La CGT appelle à une journée de grève et manifestations à 14H30 devant la Préfecture de Blois.**

**POUR UNE HAUSSE GÉNÉRALE DES SALAIRES, DES RETRAITES, DES MINIMA-SOCIAUX**

**+ DE SALAIRE C'EST :**

- + POUR VIVRE DIGNEMENT,
- + DE SECURITE SOCIALE,
- + D'ACCES A LA SANTE,
- + DE RETRAITE,
- + DE STABILITE AU TRAVAIL, PLUS D'EMPLOIS
- + DE RECONNAISSANCE DE LA QUALIFICATION

## **+ de salaire, c'est + pour vivre dignement**

Contrairement aux libéraux qui présentent le salaire comme un coût, la Cgt affirme que les salaires sont issus des richesses du travail des producteurs que sont les travailleurs salariés.

Tous les salariés devraient pouvoir vivre dignement de leurs salaires qui participent à la croissance du pays par la consommation.

**Ce qui a un coût qui a augmenté de 4,5 fois en trente ans, c'est la part des profits qui partent en dividendes versés aux actionnaires !**

Près de 10% par an des richesses créées par le travail, soit 200 milliards, sont extorqués de la masse salariale pour suraccumuler des profits au capital.

C'est un racket permanent organisé que livrent le patronat et la finance sur les salariés.

Alors que les salaires très souvent ne suffisent plus à faire face aux dépenses contraintes de loyer, d'eau, d'électricité, de transport, d'éducation, de soins, du paiement des impôts... et aux loisirs légitimes : vacances, spectacles, sport...

Notre salaire devrait pourtant subvenir à ces besoins pour nous assurer une existence digne.

**Aujourd'hui, la Cgt estime qu'il faudrait revaloriser l'ensemble des salaires d'au moins 400€/mois.**

## **+ de salaire, c'est + de sécurité sociale**

Notre salaire est constitué du **salaire net** appelé **salaire direct** c'est ce que nous avons de versé à la fin du mois sur notre compte, mais il **inclut également les cotisations sociales salariales et patronales** :

Salaire socialisé

**Salaire total = salaire net + cotisations sociales salariales + cotisations sociales patronales**

Salaire brut

**Salaire total au SMIC = 1 135.99€/net + 321.53€ + 583.15€**

1457.52€/brut

Cotisations sociales patronales

Cotisations sociales salariales

Au nom de l'aide pour la compétitivité des entreprises, les cotisations sociales patronales sur la maladie, maternité, l'invalidité, la vieillesse, le décès, les allocations familiales, le fond national d'aide au logement, les accidents du travail et la contribution solidarité autonomie (CSA) sont réduites de 407.37€ sur 583.15€ soit une **réduction de 70% des cotisations sociales patronales**.

C'est une diminution de 45% du salaire socialisé donc de l'ensemble des cotisations sociales qui sera en moins pour financer la sécurité sociales. Les cotisations sociales passent de 44.33% à 24.33% du salaire total. Donc, l'Etat préfère financer le capital au détriment du social !

**C'EST UNE PERTE DE 20% DU SALAIRE TOTAL D'UN SMICARD !**

Refusons tout recul et gel des salaires et revendiquons : 1% d'augmentation des salaires c'est 2.2 milliards pour la sécurité sociale, 35% d'augmentation des salaires représenterait ≈ 77 milliards supplémentaires pour la sécurité sociale.

**Mieux vaut l'augmentation générale des salaires directs + les cotisations sociales patronales que les dividendes des actionnaires et les profits toxiques, POUR l'intérêt commun. EXIGEONS-LA !**



**+ de salaire,  
c'est + d'accès à la santé, l'action  
sociale**

Se soigner, devient de plus en plus difficile avec la diminution de la prise en charge des soins, du remboursement des médicaments, du déremboursement d'actes par le transfert du reste à charge, la diminution orchestrée du nombre de médecins, la diminution drastique des moyens des hôpitaux publics.

35% d'augmentation des salaires, ce sont 33.6 milliards d'euros de plus pour l'assurance maladie de la sécurité sociale donc pour la santé. Ce sont autant de financements supplémentaires pour les hôpitaux publics et les services de l'action sociale.

**+ de salaire, c'est + de retraite**

Du niveau des salaires dépendent les pensions de retraite qui sont établies sur les salaires des vingt-cinq dernières années dans le privé et des six derniers mois dans la fonction publique.

Donc, plus les salaires sont élevés, plus les retraites seront meilleures. De plus, les cotisations sociales vieillesse, partie socialisée du salaire, représentent 17.45% du salaire total, elles aussi augmentent avec le salaire.

1% du salaire en plus, ce sont 872.3 millions en plus dans la caisse vieillesse de la sécurité sociale pour les retraites.

35% d'augmentation des salaires, ce sont 30.5 milliards de plus pour la caisse de retraite.

**+ de salaire, c'est + de stabilité du  
travail, + d'emplois**

L'augmentation globale de la masse salariale par la récupération des 10% du produit intérieur brut (richesses créées par le travail/an), que nous vole à nous salariés, la finance et le patronat ce sont 200 milliards par an qui pourraient être mis pour les salaires et l'emploi.

Plus de masse salariale, c'est plus de travail qualifié stable en France, par la relocalisation des productions, l'arrêt des délocalisations organisées par les grands groupes industriels et financiers pour tirer la qualification, les salaires et la protection sociale par le bas et accroître ainsi leurs profits.



**+ de salaire, c'est + de  
reconnaissance de la qualification**

La Cgt revendique que des grilles salariales permettent de prendre en compte la qualification et l'ancienneté pour une évolution salariale continue tout au long au regard de la qualification du salarié et de son évolution par la formation professionnelle. La Cgt revendique la reconnaissance universelle de la qualification par l'attribution d'un salaire au regard de cette qualification, quel que soit son poste de travail, la situation de travail, son entreprise ou administration, ce salaire serait garanti à vie.

C'est ce que la Cgt appelle la sécurité sociale professionnelle dans le cadre d'un nouveau statut du travailleur salarié.

Cela protégerait le salarié et l'émanciperait de la soumission à l'arbitraire et à la dictature des marchés.

Nous, salariés du privé et du public, retraités, chômeurs, ensemble nous pouvons, par notre mobilisation, notre détermination, en nous organisant sur les lieux de travail, pour obtenir par les revendications des améliorations importantes de nos conditions de travail et de vie.

**LA CGT APPELLE LES SALARIÉS A CONTESTER – RESISTER – PROPOSER –  
REVENDIQUER – LUTTER POUR UNE TRANSFORMATION SOCIALE PARTICIPANT  
AU CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ !**

**ALORS, RETROUVONS-NOUS LE  
JEUDI 25 JUIN 2015**

**A 14H30 devant la Préfecture de Blois**

**DANS LA GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS POUR LE CONTRUIRE.**